NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE

UN LIBRARY
MAY 16 1984

Distr.
GENERALE

T/PET.10/314
11 mai 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE Mme SHEILA MORRISON, SECRETAIRE DU NORTHSIDE PEACE GROUP, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

P.O. Box 543
Artarmon 2064
Australie

Le 24 avril 1984

Objet : Tutelle de l'Organisation des Nations Unies sur les Palaos, administrées par les Etats-Unis d'Amérique

Monsieur le Président,

Le Northside Peace Group m'a demandé de vous écrire au sujet de la tutelle de l'Organisation des Nations Unies sur la Micronésie, question dont nous croyons savoir que votre Conseil sera saisi cette année en mai. Nous vous demandons instamment de vous prononcer en faveur d'une levée aussi rapide que possible de la tutelle de l'Organisation des Nations Unies sur la Micronésie et sur les Palaos. La population des Palaos est restée ferme malgré les pressions exercées par les Etats-Unis et a refusé de modifier sa Constitution, qui exclut les armes nucléaires, de sorte qu'elle n'a pas ratifié l'Accord de libre association avec ce pays.

La population des Palaos a un droit inaliénable à ce que leur patrie ne soit pas utilisée par une puissance étrangère comme zone d'implantation d'armes nucléaires ou classiques, comme terrain d'entraînement aux opérations militaires dans la jungle ou comme base aérienne ou navale.

L'Accord de libre assocition proposé par les Etats-Unis, qui permettrait à ceux-ci d'établir une telle base, serait manifestement incompatible avec la clause de la Constitution adoptée par les Palaos en 1979, qui proscrit toutes armes et installations nucléaires. Il paraît que les Américains ont distribué de l'argent au moment des élections, acheté tout le temps d'antenne libre à la télévision, etc., pour essayer de gagner la population des Palaos et de l'amener à voter en faveur des plébiscites lors de l'Accord de libre association.

Nous estimons que le rôle du Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies est d'une importance vitale en cette affaire et qu'il est moralement impératif de mettre fin à la tutelle de l'Organisation des Nations Unies sur les Palaos et de soutenir le droit de leur population à l'indépendance.

Veuillez agreer, etc.

La Secrétaire du
Northside Peace Group,

(Signé) Sheila MORRISON

Monsieur le Président
du Conseil de tutelle,
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017